

Genève & région

Jean d'Ormesson ne croit plus à l'âme. Interview

Page 24

La plage des Eaux-Vives menacée par des recours

Page 23

GAMMA/SANDRINE ROUDEL

Hôpitaux universitaires de Genève

Rappaz finit sa grève de la faim pour Noël

Acculé, sans voie de recours, le chanvrier recommence à s'alimenter

Patrick Chuard
Collaboration **Richard Diethelm**

Bernard Rappaz a choisi le 24 décembre pour cesser son jeûne de protestation: une forme de cadeau de Noël pour ses partisans et du poil à gratter supplémentaire pour ses détracteurs.

Le détenu l'a annoncé hier à son avocat. «Rappaz avait pris sa décision ces derniers jours», précise Me Aba Neeman, qui a rencontré son client aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Motif officiel de cette fin de jeûne: «Rappaz respecte le jugement du président de la Cour européenne des droits de l'homme, qui lui demande de s'alimenter en attendant de pouvoir statuer sur son cas. Il a en-

«Rappaz a fait le bon choix et c'est certainement le plus beau cadeau de Noël que puisse avoir sa fille Vanessa»

Jean-Charles Rielle
Médecin genevois
et conseiller national socialiste

tendu l'appel, parce qu'il ne vient pas d'une autorité suisse. Il a aussi entendu les appels de sa fille et de ses proches.»

Rappaz s'est fendu d'un communiqué, hier, où il regrette notamment que les juges fédéraux (qui ont rejeté ses recours ces derniers mois) soient politisés. «La Suisse a désormais basculé dans l'extrême droite populiste et le fascisme», prétend le gréviste.

Pari perdu?

Bernard Rappaz a-t-il tout simplement perdu son pari? Aba Neeman l'admet: le chanvrier n'avait plus d'espoir d'être «sauvé», les autorités valaisannes et la justice fédérale ayant rejeté les demandes d'interruption de sa peine de 5 ans et 8 mois de détention. «Bien sûr, il a perdu, ajoute Aba Neeman. Mais que se serait-il passé s'il était allé jusqu'au bout?»

Le chanvrier en est à son 120e jour de grève selon le décompte officiel - hormis du sel, du sucre et des vitamines qu'il a reconnu absorber. Son état physique était jugé alarmant ces dernières semaines. La conseillère



Bernard Rappaz a terminé son jeûne, suivant la recommandation de la Cour européenne des droits de l'homme. RTS

Dr Wolff: «La renutrition est délicate»

● Comment réalimenter une personne qui a cessé de manger pendant 120 jours? Le Dr Hans Wolff est responsable de l'Unité de médecine pénitentiaire aux Hôpitaux universitaires de Genève. Il suit la vingtaine de prisonniers qui entament une grève de la faim chaque année à Genève. «D'ordinaire, cela ne va jamais aussi loin. La grève dure une dizaine de jours. Seules trois ou quatre personnes par an ont besoin d'être hospitalisées pendant une quinzaine de jours. Les autres sont suivies en prison.»

Dans tous les cas, la renutrition est un processus complexe qui comporte certains risques médicaux, indique le médecin. Lors d'une grève de la faim, les muscles s'atrophient. Avec la reprise de l'alimentation, ils reçoivent un signal et vont chercher par tous les moyens à se reconstituer, en absorbant tous les aliments qu'ils reçoivent. Cette «envie de manger» du muscle peut perturber l'organisme: «On appelle cela le syndrome de renutrition. Il se caractérise par la perturbation de différents composants du sang: le sodium, le potassium, le



Dr Hans Wolff, responsable de l'Unité de médecine pénitentiaire aux HUG. M. GIRARDIN

phosphate, le magnésium. Sans dramatiser, il y a un risque pour le cœur, les reins, le cerveau.»

«Nous allons donc être très prudents, reprend le Dr Wolff. Le suivi sera quotidien, avec des prises de sang et un contrôle clinique.» Concrètement, Bernard Rappaz devrait suivre un régime hypocalorique (moins de 500 calories par jour) pour retrouver, très progressivement,

une alimentation normale (2000 calories). Les repas seront légers, peu gras et peu protéinés, pour que la digestion se fasse en douceur. «Nous pouvons donner des soupes, du bouillon, des biscottes, puis des légumes et du riz. Au troisième jour, on introduira sans doute des fruits. Ce processus peut durer autant de temps que le jeûne lui-même, précise Hans Wolff, mais je table plutôt sur deux ou trois semaines.» Outre la réalimentation, il faut veiller à ce que la réadaptation physique se passe bien. «Il devra s'habituer à produire un effort physique après avoir été alité. Se lever, puis, si tout va bien, faire un peu de vélo d'appartement la semaine prochaine.»

En quatre mois de grève de la faim - le médecin balaie la polémique: malgré le sel, le sucre et les vitamines, cela en était bien une - Bernard Rappaz aura perdu plus de 30% de son poids. «Perdre 10 à 15% de son poids favorise les complications graves. Mais tout dépend du poids de base, le risque est évidemment plus grand chez les sujets très minces au départ.»

Sophie Davaris

d'Etat Esther Waeber-Kalbermaten se dit «soulagée» que l'issue fatale soit évitée. «J'ai tout fait pour lui, je lui a donné trois fois une chance. J'ai été claire, c'était à lui de prendre sa décision», a précisé la ministre à la RSR.

«La fermeté paie! C'est la leçon du jour et le Valais a bien fait de tenir bon», pavoise Jean-Luc Addor, chef du groupe UDC au Grand Conseil valaisan. Son parti a été le plus ferme à critiquer la demande de grâce de Rappaz au Grand Conseil valaisan.

«Le bon choix»

«Bien sûr qu'il y a eu un rapport de force mais c'est un peu facile pour la droite de crier victoire», rétorque le Genevois Philippe Roch. Défenseur du chanvrier, l'ancien président du WWF estime que «les gens ont surtout eu de la chance qu'il ne meure pas».

Jean-Charles Rielle laisse éclater sa joie: «Quel bonheur à entendre cette nouvelle! Rappaz a fait le bon choix et c'est certainement le plus beau cadeau de Noël que puisse avoir sa fille Vanessa (12 ans).» Le médecin et conseiller national (PS/GE) s'est intensément investi pour tenter de débloquent la situation. Il pense que l'affaire aura des retombées positives: «Des réflexions ont commencé pour que la société soit mieux préparée à gérer ce genre de situations.»